

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### Pour la réhabilitation de vingt (20) points d'eau

**REFERENCE : Appel d'Offres N° 01 /FNG/Y1Q4/ Mes 3.7, BL : 1.1.2**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique pour le développement, le projet ADRA FANONGA, à travers le financement du BMZ, recherche un (des) prestataire(s) spécialisé(s) dans l'exécution des travaux de réhabilitation et d'équipement de points d'eau (puits).

En conséquence, le Maître d'Ouvrage Délégué qu'est le Projet ADRA FANONGA invite tous les entrepreneurs intéressés à présenter un original et une copie des documents constitutifs de l'offre indiqués à la clause 3.1 du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Le soumissionnaire cachettera l'Original et la Copie dans deux enveloppes séparées et cachetées à la cire, dites enveloppes intérieures. Ces deux enveloppes intérieures seront placées dans une enveloppe extérieure cachetée à la cire adressée à **ADRA MADAGASCAR – En Face EPP Ambatomaro – BP 8218, 101 ANTANANARIVO**, qui portera uniquement la mention du sous-projet (intitulé et numéro du lot) et l'avertissement "**Ne pas ouvrir avant l'heure et le jour d'ouverture des plis**".  
**ORIGINAL.**

Un second pli contenant les mêmes dossiers est à adresser à **ADRA Projet FANONGA – Tanambao - AMPANIHY-OUEST – COPIE.**

Un jeu complet de documents d'appel d'offres sera mis à la disposition des entrepreneurs intéressés à partir **du 1er septembre 2020** à l'adresse suivante : **ADRA MADAGASCAR – En Face EPP Ambatomaro – BP 8218, 101 ANTANANARIVO.**

L'offre devra également être envoyée par courriel électronique à l'adresse [soumission@adra.mg](mailto:soumission@adra.mg) avec comme objet la référence de l'offre.

Les soumissions devront parvenir aux mêmes adresses, au plus tard le **2** octobre 2020 à 11 heures 00 minute :

**soit par pli recommandé avec accusé de réception, la date de celui-ci faisant foi,**  
**soit déposées contre reçu à la « Réception ».**  
**La copie électronique devra également être envoyée avant 11h00 le même jour.**

Les offres tardives ne seront pas acceptées et seront retournées sans avoir été ouvertes.

Le Maître d'Ouvrage Délégué décline toute responsabilité sur les offres qui ne sont pas reçues à l'adresse indiquée.

Les enveloppes contenant les qualifications des entreprises et les propositions seront ouvertes en « séance publique d'ouverture des offres » le **06** octobre 2020 à **10** heures 00 minute, aux adresses indiquées plus haut. L'ouverture des enveloppes sera effectuée par une Commission d'ouverture des Offres composée de représentants du Maître d'Ouvrage Délégué et du Maître d'Œuvre.

Une commission d'analyse des dossiers sélectionnera l'(les) offre(s) du (des) soumissionnaire(s) éligible(s) qui se conformera (conformeront) substantiellement aux conditions de l'appel d'offres et qui se sera (seront) révélée(s) être la (les) mieux-disant (s). Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) sera (seront) notifié(s) de sa (leur) sélection et il (s) sera (seront) invité(s) à signer le marché.

Les offres seront valides pendant 90 jours calendaires. Une garantie de soumission sera exigée.

Toute question relative au présent appel d'offres devra être soumise par écrit à l'attention de la commission du maître d'œuvre.